Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

1989 Annual Report, "J" Division

Canada

90-06066/

Royal Canadian Mounted Police / Gendarmerie royale du Canada

Security Classification / Designation
Classification / Désignation sécuritaire

"J" Division
1445 Regent Street
P. O. Box 3900
Fredericton, New Brunswick
E3B 4Z8

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

J 302-57 (89)

April, 1990

The Honourable Conrad Landry
Solicitor General
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, new Brunswick
E3B 5H1

Dear Sir:

It is my pleasure to submit to you the Annual Report of the Royal Canadian Mounted Police in New Brunswick for the year 1989.

This past year, with the R.C.M.P. resumption of traffic law enforcement, the Colombian drug case, Allan Legere's escape from custody, the associated violence on the Miramichi and the necessity for living within established budgets, has been both interesting and challenging. We look forward to the coming year with anticipation of continued success. The cooperation we have received from your department and other Provincial government departments is appreciated.

Yours truly,

J.R.H. Beaulac, C/Supt.
Commanding Officer "J" Division

Canada

TABLE OF CONTENTS

	Page
Commanding Officer's Letter to the Minister of Justice	i
Table of Contents	ii
Foreword	1
Organization Chart "J" Division (Abridged)	4
Organization Overview	5
Division Policy Centre	5
Other Police Services	6
Divisional Personnel Breakdown	7
Organization	8
"J" Division Sub/Division Boundaries	9
Actual Offenses--Statistical Comparisons	10
Overview of Criminal Operations	12
Support Services	13
General Investigation Sections	13
Identification Sections	13
Polygraph	13
Police Service Dogs	14
Air Services	14
Commercial Crime (Provincial)	14
Auxiliary Police Program	15

	Page
Underwater Recovery Team	15
Emergency Response Team	16
Tactical Troops	16
Division Administration	17
Staffing and Personnel	17
Official Languages	17
Training	18
Public Service Personnel Administration	19
Translation Section	19
Crime Stoppers	19
Financial Services & Supply	21

FOREWORD

While overall the "J" Division 1989 Criminal Code statistics reflect very little, if any, change over the previous year, we were involved in a number of major investigations which drew media attention from throughout the country.

On an international level, an aircraft flying directly from Colombia crash-landed at Wayman Airstrip just outside of Fredericton, New Brunswick on April 4, 1989. As a result, 500 kilograms of cocaine were seized with a street value of between $75,000,000 and $100,000,000, which to date has been the largest cocaine seizure in Canadian history. The two pilots were eventually arrested and both received 22 years each in our federal penal system. As well, three other individuals were arrested in Montreal, following the controlled delivery of the substance.

Later a spectacular plan to break out the two pilots from our Provincial jail in Fredericton, New Brunswick was uncovered. A concerned citizen in Edmundston, New Brunswick observed four individuals who were in possession of numerous weapons etc., alerted the police and as a result these four were arrested. On September 14, 1989 a further accomplice was arrested in Saint John, New Brunswick, with a sixth being arrested at Malone, New York, U.S.A., where he attempted to cross from Canada into the United States of America.

These individuals, all Colombians, had plotted to free the two pilots from the exercise yard at the Fredericton jail using as much force as necessary to effect the escape. They would have eventually made their way to the St. Croix River (between the State of Maine and the Province of New Brunswick, near St. Stephen, N.B.) and be met by a transportation group. They would then be escorted through the United States to Mexico and flown back to Colombia. Following court appearances, three of the four arrested in Edmundston, together with the accomplice arrested in Saint John, entered pleas of guilty to the charge of conspiracy, while the fifth entered a plea of not guilty. The four were sentenced to 10 years in jail. Following a lengthy trial, the other conspirator was convicted and sentenced to nine years in a Federal Penitentiary.

On a national level, the unfortunate escape from custody of convicted murderer Allan Legere, the subsequent manhunt and brutal murders and related violence in the Miramichi area brought much unwanted publicity upon the Province. This investigation and associated violence, which spread terror throughout the Miramichi area of Chatham-Newcastle, saw the deployment of upwards of 100 members and the unprecedented establishment of a major crime unit. The deployment of manpower from throughout the Division, to these investigations, not only saw the development of stress and frustration by those close to the scene, but also by those members who remained and provided a policing service at detachments of reduced strength. Eventually it became necessary to bring in assistance from outside the Province.

Allan Legere was returned to custody and investigation continues into the murders and possible charges.

On a Provincial note, 1989 saw the R.C.M.P. resume traffic law enforcement throughout the Province, with an established complement of 122 enforcement positions. Unfortunately, to date, we have been unable to reach that patrol strength due to the fact a large number of members had to be transferred into the Province while those ex-members of the N.B.H.P., accepted into the R.C.M.P., had to undergo recruit training in Regina. Those ex-N.B.H.P. members are now starting to complete their training and return to the Province, which should result in a full complement of members on highway patrol by this Summer.

Nevertheless, 1989 saw an overall decrease in traffic accidents throughout the Province, with, of particular note, a decline in fatal accidents over recent past years. Unfortunately with our less than full establishment, certain preventative initiatives such as "Operation Check-Stop" could not be given the fullest of attention. This problem will hopefully be overcome this year as we move towards a full establishment. It should also be noted that future preventative initiatives, such as STEP (Selected Traffic Enforcement Program) will be implemented with the view of endeavoring to further reduce our accident rates.

As we enter into the 1990's, a growing demand for police services in a time of dwindling public resources makes it incumbent upon the police to strive to change the form of delivering services. In response to this, "J" Division will be entering into a Community Policing

Service which is not a self-contained program but rather a method and style of delivery. As opposed to a view of policing as a reaction to certain incidents, Community Policing emphasizes the broader responsibility of the police as a part of a community to maintain order and reduce fear in that community. Community Based Policing is a generalist rather than a specialist style of policing; and it is built on community consensus rather than the unilateral view of the police.

Crime prevention initiatives, such as those which relate to the elderly, are suffering due to a lack of human resources in the area of Crime Prevention/Victim Services. Nevertheless, efforts in this area will be explored in conjunction with our Community Based Policing efforts.

Initiatives through our Drug Awareness Program continue to receive appropriate attention. Recently two programs designed for delivery through the school system "CODE" (Canadian Offensive on Drug Education) and "PACE" (Police Assisting Community Education) have been introduced throughout the Provincial school system up to the grade 9 level and have received favorable remarks.

The Province of New Brunswick continues to attract a good number of recruits to the Royal Canadian Mounted Police. In 1989 New Brunswick supplied a total of 48 applicants, 17 civilian members, and 5 ex-members to our Force, surpassing our commitment of 26 persons. The Province continues to produce a considerable number of suitable candidates to fill our bilingual requirements throughout Canada.

ORGANIZATION CHART
"J" DIVISION (ABRIDGED)

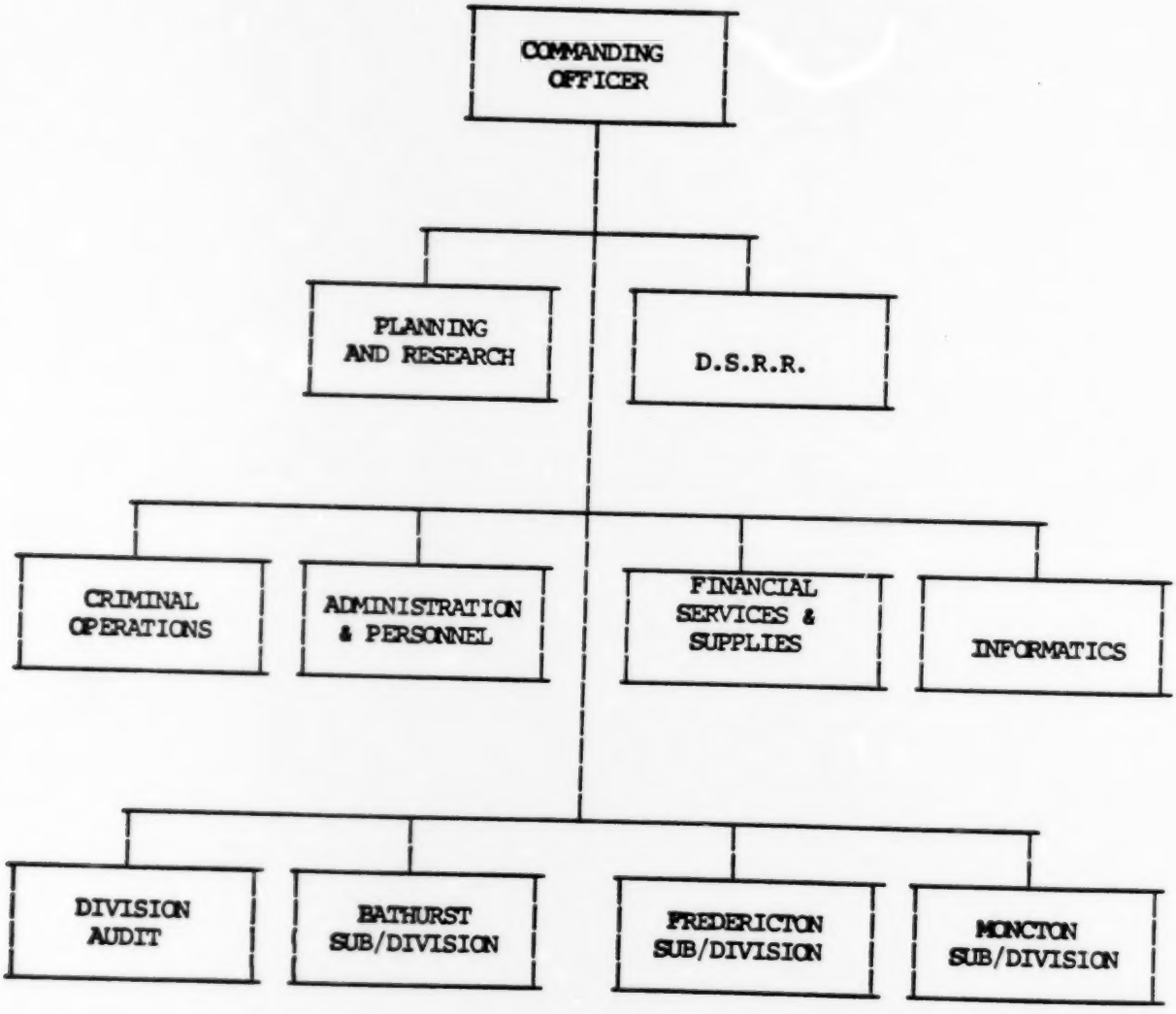

ORGANIZATION OVERVIEW

Division Policy Centre

There are seven functions at Division H.Q.; namely, Criminal Operations Branch, Administration and Personnel Branch, Financial Services and Supply Branch, Audit Branch, Informatics, Planning and Research Branch and the Division Staff Relations Representative. The Officers in charge of the Criminal Operations Branch, Administration and Personnel Branch, Financial Services and Supply Branch, Informatics and the N.C.O. i/c Planning and Research Branch comprise the Division Executive Committee, which is chaired by the Commanding Officer.

The Criminal Operations Branch is responsible for the formulation of policy respecting law enforcement programs as well as the overall supervision of criminal investigations, intelligence services, certain investigative support services, Federal Statute enforcement and protective policing services.

The Administration and Personnel Branch consists of a number of units fundamental to and in support of operations. The units are: In-Service Training, Pay Administration, Internal Investigations, Information Centre, Staffing and Personnel, Public Service Personnel and Translation Unit.

The Financial Services and Supply Branch is responsible for the administration of the budget, financial planning, long and short term cost control and the provision of accommodation, transport and supplies.

The Planning and Research Branch provides the Commanding Officer and Responsibility Centre Managers with resourcing analysis, strategic planning and program evaluation.

The Division Audit Branch provides an in-depth appraisal of administrative and operational practices of detachments, units and Sub/Divisions within the Province on behalf of the Commanding Officer to ensure compliance with Force-wide and Division policy.

The Informatics Branch implements, administers, controls and coordinates all aspects of telecommunications, computerized and data processing as well as information management systems.

The Staff Relations Representative is elected by the membership of "J" Division and acts as a liaison between R.C.M.P. members and management. He participates in Division management meetings and is a member of the Transfer/Promotion and Grievance Boards.

Other Police Services

Other police services such as the Canadian Police Information Center (CPIC) Ottawa and the Crime Detection Laboratory at Sackville operate as a Canadian Police Service. These services are available to all police departments throughout the Province.

CPIC is a computer facility and communications network used by all accredited police forces in Canada to access information on a 24-hour basis. At the present time there are 40 CPIC terminals installed at R.C.M.P. detachments, 16 CPIC terminals with accredited police forces throughout New Brunswick. Corrections Canada and Ports Canada within this Province have 3 and 1 CPIC terminals respectively. New Brunswick police forces have a total of 21,058 entries on the system, of which 1,058 are stolen vehicles. Vital information stored in the CPIC files is available and relayed in a matter of seconds to the officer on patrol through the median of CPIC. Another service provided by CPIC is off-line searches. An off-line search is a search, by description, of all information stored in the CPIC System. In 1989, the majority of entries included stolen vehicles, wanted persons, warrants to arrest subjects and stolen property.

The Crime Detection Laboratory at Sackville provides technical and scientific services to assist in criminal investigations to all accredited police forces and authorized agencies in the Province.

These services report directly to H.Q. Ottawa while keeping the Commanding Officer of "J" Division informed of their activities.

DIVISIONAL PERSONNEL BREAKDOWN

	Regular Members	Civilian Members	Special Csts.	Unclass.	Public Servants	TOTAL
Fredericton Sub/Division	178	--	1	--	20	199
Bathurst Sub/Division	142	--	1	--	15	158
Moncton Sub/Division	182	--	5	--	18	205
Division H.Q.	77	44	2	4	59	186
TOTAL	**579**	**44**	**9**	**4**	**112**	**748**

PERSONNEL

Officers	13
S/Sgts.	31
Sgts.	69
Cpls.	110
Csts.	356
S/Csts.	9
Unclassified	4
Civilian Members	44
Public Servants	112
TOTAL	**748**

ORGANIZATION

Sub/Divisions	3
Rural Detachments	37
Municipal Detachments	12

ORGANIZATION

At the end of 1989 the total "J" Division establishment was 748 personnel, an increase of 161 positions which was the direct result of our resumption of traffic law enforcement. The organization consists of four main functions; Federal Law Enforcement, Provincial Policing, Municipal Policing and Division Administration. The Federal Law Enforcement function consisted of a total establishment of 79 members and 7 public servant personnel located throughout the Province. "J" Division Administration establishment was comprised of 49 regular and civilian members and 50 public servants located at Fredericton. The Provincial Policing function consisted of 431 positions. In the public servant sector, there are 55 employed in the Provincial Policing Activity. During the year two summer detachments were operated at Baie-Ste.-Anne and Alma, requiring the temporary redeployment of personnel from other detachments within the Division. In addition to the two summer detachments, we continue to maintain a sub/detachment at Campobello Island and at Lepreau. The Campobello Island is a sub/detachment to St. Stephen. The sub/detachment at Lepreau covers an area from Prince of Wales to Pocologan, including the nuclear power generating station at Point Lepreau.

During 1989, the R.C.M.P. provided Municipal Policing services to 12 communities throughout the Province with a total establishment of 77 Regular Members.

"J" DIVISION
SUB/DIVISION BOUNDARIES

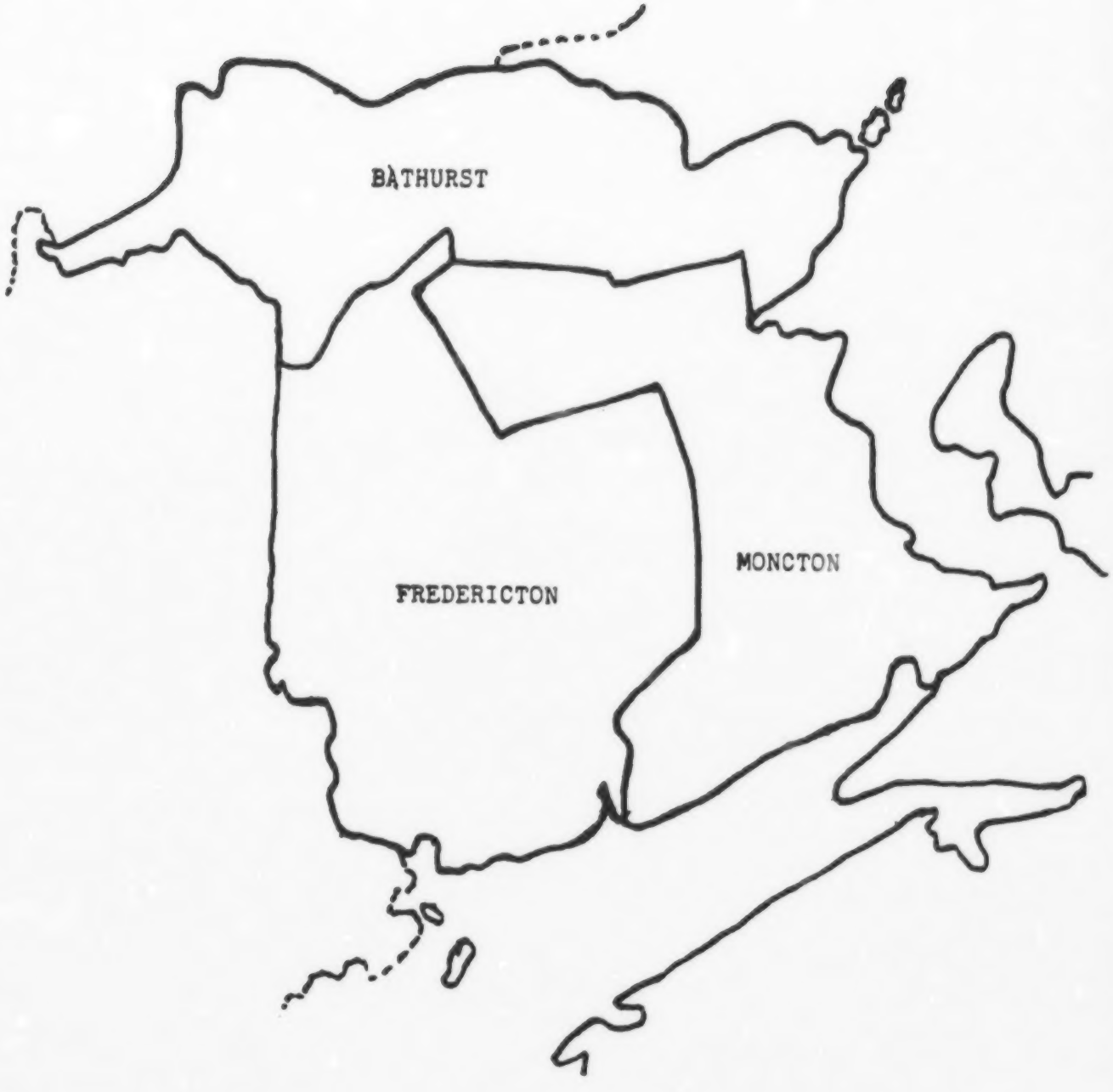

ACTUAL OFFENSES
STATISTICAL COMPARISONS

	1988	1989	% Change
Crimes vs Persons			
Homicides	9	15	
Robberies	28	30	
Assaults	2,621	2,600	
Other Sex Offenses	46	43	
Abductions	10	18	
Total Persons	**2,714**	**2,706**	**(- 0.3%)**
Crimes vs Property			
B, E & Theft	2,767	2,975	
Theft of M. V.	582	710	
Theft > $1000	356	458	
Theft < $1000	4,713	4,299	
Poss. Stolen Prop.	224	303	
Frauds	745	792	
Total Property	**9,387**	**9,537**	**(+ 1.6%)**
Other Criminal Code			
Morals	35	42	
Offensive Weapons	148	159	
Other Criminal Code	8,721	9,065	
Total Other C. C.	**8,904**	**9,266**	**(+ 4.1%)**
TOTAL CRIMINAL CODE	**21,005**	**21,509**	**(+ 2.4%)**
Federal			
Federal Stats	575	417	
Other Federal	790	1,050	
MBCA	78	76	
Drugs	969	1,222	
Total Federal	**2,412**	**2,765**	**(+ 14.6%)**

	1988	1989	% Change
Provincial			
Prov. Excl. Traffic	2,242	3,247	
Liquor	4,842	5,626	
Traffic	6,069	50,415	
Total Provincial	**13,153**	**59,288**	**(+350.8%)**
Municipal			
Municipal By-Laws	316	344	
Municipal Traffic	15	15	
Total Municipal	**331**	**359**	**(+ 8.5%)**
Collisions and Traffic			
Collisions	2,264	12,367	
Misc. Traffic	103	206	
Criminal Code Traffic	712	3,079	
Total Coll. & Traffic	**3,079**	**15,652**	**(+408.3%)**
GRAND TOTAL	**39,980**	**99,573**	**(+149.1%)**

OVERVIEW OF CRIMINAL OPERATIONS

As in last year's Annual Report, we are again sharing a two year data comparison, which is gathered from the Police Information Retrieval System (P.I.R.S.).

As has been reported in previous years, due to continual modification and updating of our computerized crime data, statistics reported last year (1988) will have been subjected to adjustments and consequently this report will not necessarily reflect the data as presented in last year's report.

In 1989 the total overall Criminal Code actual offences reflect a modest increase over those of 1988. In the area of more violent crime, a total overall reduction in the Crimes vs Persons category is reflected. This, however, is unfortunately offset by a substantial increase in the area of Homicide. A very modest increase in the overall Crimes vs Property Category is noted, while a substantial reduction in Theft under $1000 is offset by increases in all other categories. Offences falling within the "Other Criminal Code" category account for the greatest increase between 1988 and 1989. Our overall Federal Enforcement shows a substantial increase over 1988, mainly in the areas of Other Federal Statute, and more particularly Drug Enforcement. The greatest number of offences fall under the marihuana and its derivatives classification.

The fact that the R.C.M.P. resumed traffic law enforcement in February of 1989 is clearly reflected in the increase in Provincial enforcement and accident investigations. As reported last year, comparative statistics at this time are not available; and it will be a couple of years before meaningful comparisons can be made.

SUPPORT SERVICES

Within the Contract Policing activity there are a number of specialized sections which augment the detachment function and provide specialized assistance in dealing with more difficult cases.

General Investigation Sections

These Sections are located in Fredericton, Moncton and Bathurst. Fredericton Section has a member working out of Saint John; and Bathurst has a member working from Grand Falls. This enables the Sections to better serve the detachments in their area of responsibility. General Investigation Sections assist or are responsible for all serious crime investigations in the Province. Their time is devoted to investigating homicides, sex offenses, robberies and other serious Criminal Code offenses. Our General Investigation Sections have a complement of 15 members.

Identification Sections

Identification Sections are located at Moncton, Fredericton, Bathurst and Grand Falls. Year statistics for these Sections are as follows: There were 1,810 cases opened in 1989. We provided assistance to other police departments in 181 cases. Included in the overall caseload were 1 major drug investigation, 12 murder investigations and 5 attempted murder investigations.

Polygraph

The Polygraphist serves as an investigative aid to determine the truthfulness of suspects, witnesses, and in some cases, complainants. The services of the Division Polygraphist have proven to be most beneficial; and this investigative aid is being utilized to the maximum here in "J" Division. Statistical data relative to the Division Polygraph Section are:

	1988	1989
Number of Examinations Requested	154	134
Number of Cancellations	76	74
Number of Truthful Opinions Rendered	34	35
Number of Deceptive Opinions Rendered	14	11
Number of Indefinite Opinions Rendered	18	11
Number of Incomplete Tests	12	17
Number of Examinations for Other Police Departments	10	4

These statistics represent a 6.8% decrease for polygraph examination requests.

Police Service Dogs

There are three Police Service Dog Sections within the Province of New Brunswick; one each at Fredericton, Moncton and Bathurst.

During this year "J" Division Police Dog Sections responded to the following calls. As a point of interest, from October 23, 1989 to the end of December, 1989 Fredericton Section had no dog and the same applied to Moncton Section during the period January 1989 to April 1989.

	F'ton	M'ton	B'rst	Total
Total Calls Responded To	142	136	81	359
Total Cases Where Dog Used	82	85	49	216
Total Cases Where Dog Not Used	58	3	10	71
Total Cases Where Dog Cancelled	25	15	32	72
Total Cases Unable to Attend	16	15	6	37
Total Cases That Were Backups	12	19	28	59
	335	273	206	814

All three Police Dog Sections provide assistance to municipal police departments when requested. These sections continue to be beneficial to our overall policing service.

Air Services

The following statistics are for "J" Division helicopter (C-GMPT) for 1989.

Air Miles	61,760
Passenger Miles	76,810
Flying Hours	559
Provincial Passenger Miles	59,040
Federal Passenger Miles	17,080

The services of this section continues to be very valuable to our detachments and units.

Commercial Crime (Provincial)

The Provincial unit of the "J" Division Commercial Crime Section consists of four Regular Members located in

Fredericton and conduct investigations throughout the Province. There has been a definite increase in fraud-related cases over the past year. Several cases within the jurisdiction of the larger police departments have been referred to us for investigation due to their nature and complexity. Several of these cases are lengthy and complex in nature and identify the Province of New Brunswick as the victim of the fraud.

The advent of Bill C-61 has brought about the new Criminal Code initiative "enterprise crime" and to that purpose, C.C.S. has identified at this time three areas that possibly offer potential under the "proceeds of crime" legislation.

Auxiliary Police Program

This program is funded by E.M.O. to augment the R.C.M.P. in the event of a civil emergency or natural disaster. The "J" Division Auxiliary Force is composed of 190 members and are associated to various detachments throughout the Province. The Auxiliary members worked 23,160 hours in 1989. These hours would cover training time and assistance to our Regular Members.

Underwater Recovery Team

The Underwater Recovery Team for "J" Division is comprised of nine members who are stationed throughout the Division. They are well trained and prepared to dive under all circumstances, including under the ice dives. The dive team's statistics reflect a very busy year. There were 18 operations performed consisting of 36 dives. Dive success rate for the year was 94%.

	Operations	% Successful
Search for Stolen Goods and Articles of Evidence	2	100%
Search for Drowning Victims and Suicide Victims	9	88%
Search for Stolen Vehicles	2	100%
Other Various Dives	5	100%

Emergency Response Team

The "J" Division Emergency Response Team consists of 10 trained members. This team is selected from members of the Division who possess the necessary expertise for team membership and do so hand-in-hand with their other police functions. Selected members undergo extensive training at the E.R.T. Training Centre, Carleton Place, Ontario. Team members hold day-long practices two days a month to main-in a high level of expertise in the use of sophisticated weaponry and techniques. Team members are stationed throughout the Division and are available for deployment anywhere within the Division.

During 1989 the team was activated on 22 occasions and this was their busiest year ever for E.R.T. The team was involved in a number of interesting cases, including the Colombia Drug file, the attempted jail break of the Colombians, and the Allan Legere manhunt. The team continues to be responsible for court security and transportation of Colombians to and from court. E.R.T. was also deployed on the Allan Legere manhunt for approximately two months, and with the assistance of the Police Service Dog Section and other E.R.T. personnel, arrested Allan Legere. It may be noted that all incidents were brought to a successful conclusion without injury or loss of life.

Tactical Troops

There are 3 Tactical Troops in "J" Division, one located in each Sub/Division. These units are identified as Fredericton, Moncton and Bathurst Tactical Troops. Tactical Troop members are taken from various detachments in the respective Sub/Divisions and this Division Headquarters. Tactical Troop strength is Fredericton, 32; Moncton, 24 and Bathurst, 24, giving a total complement of 80 members, trained and ready to meet all emergency needs in the Province. Tactical Troop members train on a regular basis and depending on the nature of the situation, all or any combination of the troops can be deployed to deal with any eventuality.

Thankfully there were no requirements for deployment of the three Sub/Divisions Tactical Troops during 1989.

DIVISION ADMINISTRATION

Staffing and Personnel

Applicants: 674 applicants are presently in the system.

Engagements: 48 applicants were hired in 1989. Our commitment to Ottawa was 26.

Retirements: 10 Regular Members

Force Awards: 7 Regular Members received the C.O.'s Commendation.

25 Regular Members received their Long-Service Awards.

Promotions:

C/Superintendent	1
Superintendents	4
Inspector	1
Staff/Sergeants	7
Sergeants	21
Corporals	24

Official Languages

As of 88-04-01, linguistic profiles are now attached to the unit and not to the distinct positions within the unit. Unit Bilingual Complement (U.B.C.) identifies the linguistics required at the unit according to the nature of the work being carried out, and the official languages needs of the unit's clients.

In locations where there is a predictable demand for services in the minority official language from a resident minority official language population or the travelling public, or in units that provide central or personal services to a bilingual clientele, U.B.C. shall be identified.

Because of the resumption of traffic law enforcement duties by "J" Division, all units were once again reviewed and U.B.C. requirements identified. All units within the Division that deal with the public have a bilingual capability.

The actual Division strength is 599 Regular Members, of which 454 are considered bilingual. This represents 75% of the membership. There are 305 first official language English (F.O.L.E.), of which 185 are bilingual (60%). There are 294 first official language French (F.O.L.F.) of which 269 are bilingual (91%).

Training

Even though the Division was faced with the necessity of operating at less than full-strength, while former N.B.H.P. members underwent Recruit Training at Regina, together with the deployment of resources to the Miramichi area, which did have an effect upon our ability to deliver all of the training necessary, a very active training program was carried out nevertheless.

A total of 87 university courses were taken under the A-250 Education Program, while three members attended university on a full-time basis.

An advanced level of French language training was offered to six Regular Members and will be followed, in 1990, by advanced English language training.

A total of 95 members completed individual instruction modules such as Basic Accounting and Criminal Intelligence Analysis. There were 75 courses covering unit data processing operations such as basic and intermediate Word Perfect given to members and employees alike.

While understandably the majority of our training is designed to meet the needs of members of the R.C.M.P. and its employees, we nevertheless do offer or include positions on various courses to staff of municipal police forces. Consequently, during 1989 a total of 124 attended a variety of instructional courses, such as C.P.I.C. Operators, A.L.E.R.T. Calibrators and Transportation of Dangerous Goods, to name but a few of the 12 offered to this group.

With the facilities now available within our new Division Headquarters building, training courses of a centralized nature (fully funded by Ottawa), and previously held at other locations, are now being conducted here on a regionalized basis.

Of a more local nature, a total of 35 courses were presented by the "J" Division Training Section to a total of 643 members.

While we do have a very active training program within "J" Division, it is nevertheless impossible to cover all of the training necessary. As a result, 22 members of "J" Division attended courses at the Canadian Police College in Ottawa, while another 49 attended various courses and/or lectures offered by agencies from outside of the R.C.M.P.

Public Service Personnel Administration

For the year 1989 the established strength of the P.S.P.A. is contract policing (54 positions), administration (49 positions), and Federal (7 positions). Of these positions 59 are bilingual and 51 are unilingual positions.

Translation Section

From French to English	43,585
From English to French	197,375
Total Words Translated	240,960

Crime Stoppers

One person year was afforded to Crime Stoppers during the year 1989. The incumbent coordinates the program throughout New Brunswick which includes 22 local/regional Boards of Directors (Chapters) under the umbrella of New Brunswick Crime Stoppers Inc. The Coordinator supervises the operations of the Police Coordinator's Office where a municipal police officer from the Fredericton City Police is seconded. Also, a full-time secretary and a medically restricted R.C.M.P. member work at this office as well. During 1989, anonymous calls to TIPS line increased by 42% over 1988.

Fifty percent of the cases that have been solved with the help of TIPS from Crime Stoppers since the inception of the program have been cases in which the R.C.M.P. had jurisdiction. Three of these cases were unsolved homicides.

NEW BRUNSWICK CRIME STOPPERS INC.
STATISTICS

	1988	1989	1985 To Date
No. Cases Solved	228	244	727
No. Charges Laid	256	269	794
No. Persons Arrested	207	199	617
Property Recovered	$99,354	$208,903	$563,586
Fugitives	22	15	49
Drugs Seized Wholesale	$31,372	$ 20,730	$165,687
Customs Seizures	$ 1,685	$ 55	$ 8,535
Crime of the Week Solved	5	2	14
Crime of the Week Partially Solved	5	--	7
Awards Paid	$24,240	$ 29,000	$ 79,265
Total Calls	5,361	7,592	19,908

FINANCIAL SERVICES & SUPPLY

The total operating, maintenance and equipment budget for Provincial Policing for the fiscal year 1989/90 is shown hereunder.

	Provincial Policing	Highway Patrol
Pay	$17,012,000	$4,943,000
Oper./Maintenance	5,807,000	852,000
Capital	1,420,000	525,000
TOTAL DIRECT	$24,239,000	$6,320,000
Total Indirect	+ 6,729,000	+2,061,000
Less Credits	- 980,000	- 139,000
TOTAL	$29,988,000	$8,242,000

The operating percentage for Provincial Policing is 68% which would give a contract rate for Provincial Policing $20,400,000. The operating percentage for Highway Patrol is 70% which would give a contract rate for Highway Patrol $5,770,000.

In 1989 the total number of vehicles in "J" Division were as follows:

Cars	253
Trucks	58
I.W.K.	15
S.V.s	44
A.T.V.s	19
Bank Cars	7
Other	4

In 1989/90 approximately $2.2 million in capital costs were expended in such areas as detachment construction and planning at Tracadie and Westfield and married quarters at numerous points throughout the Province. It might be worthy of note that married quarters are only provided in those areas where a viable housing market does not exist.

Gendarmerie royale du Canada

Royal Canadian Mounted Police

Rapport annuel 1989, Division «J»

Canada

Royal Canadian Mounted Police / Gendarmerie royale du Canada

Security Classification / Designation
Classification / Désignation sécuritaire

1445, rue Regent
C.P. 3900
Fredericton (N.-B.)
E3B 4Z8

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

J 302-57 (89)

Avril 1990

L'honorable Conrad Landry
Solliciteur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Monsieur le Solliciteur général,

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de la Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick pour l'année 1989.

La reprise des fonctions liées à la police de la circulation par la G.R.C., l'affaire des Colombiens, l'évasion d'Allan Légère, la violence qui en a résulté dans la Miramichi et la nécessité à laquelle nous avons dû nous soumettre de vivre dans les limites établies de nos budgets, tout cela a fait de l'année qui vient de prendre fin une année intéressante et remplie de défis. Nous espérons que l'année qui commence sera marquée d'autant de succès et nous vous remercions de la collaboration offerte par le personnel de votre ministère et des autres ministères provinciaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Solliciteur général, mes salutations respectueuses.

Le Commandant de la Division "J",

Surintendant principal J.R.H. Beaulac

Canada

TABLE DES MATIERES

	Page
Lettre du Commandant divisionnaire au ministre de la Justice	i
Table des matières	ii
Avant-propos	1
L'organigramme de la Division "J" (version simplifiée)	4
Un aperçu de l'organisation	5
Les centres de décision divisionnaires	5
Les autres services policiers	6
La répartition du personnel de la Division	8
L'organisation	9
Les limites des Sous-divisions de la Division "J"	10
Les délits--Statistiques comparées	11
Un aperçu de l'activité criminelle	13
Les services de soutien	14
Les sections des enquêtes générales (S.E.G.)	14
Les sections de l'identité	14
La polygraphie	14
Les sections canines	15
Le Service de l'air	16
Les délits commerciaux (lois provinciales)	16
Le programme de police auxiliaire	16

	Page
L'Équipe de récupération sous-marine	16
Le Groupe tactique d'intervention	17
Les équipes antiémeutes	18
L'administration divisionnaire	19
Le personnel et les affectations	19
Les langues officielles	19
Formation	20
Administration du personnel de la Fonction publique	21
Service de traduction	21
Échec au crime	21
Le Service divisionnaire de l'intendance	23

AVANT-PROPOS

Si les statistiques de la Division "J" indiquent très peu de changements entre les violations du Code criminel en 1989 et celles de l'année précédente, nos enquêteurs ont été mêlés à d'importants dossiers qui ont attiré l'attention des médias dans tout le pays.

Sur la scène internationale, un avion en provenance de la Colombie a atterri en catastrophe à la piste Wayman, tout juste à l'extérieur de Fredericton (N.-B.), le 4 avril 1989. Il en est résulté une saisie de 500 kilogrammes de cocaïne d'une valeur de 75 000 000$ à 100 000 000$ au détail, soit la plus importante saisie de cocaïne de l'histoire du Canada jusqu'à ce jour. Les deux pilotes ont finalement été arrêtés et chacun a reçu une peine d'emprisonnement de 22 ans dans un pénitencier fédéral. Trois autres individus ont également été arrêtés à Montréal, à la suite de la livraison contrôlée de la substance.

Plus tard, on jetait la lumière sur un plan d'évasion spectaculaire des deux pilotes incarcérés dans notre prison provinciale de Fredericton au Nouveau-Brunsick. C'est un citoyen inquiet d'Edmundston (N.-B.) qui, ayant remarqué quatre individus en possession de plusieurs armes, a alerté la police. Leur arrestation a suivi. Le 14 septembre 1989, un autre complice était arrêté à Saint John (N.-B.) et un sixième à Malone dans l'Etat de New York (É-U.), où il tentait de passer du Canada aux États-Unis d'Amérique.

Ces individus, tous des Colombiens, avaient comploté de libérer les deux pilotes depuis la cour de récréation de la prison de Fredericton et, ce faisant, d'utiliser toute la force nécessaire pour assurer leur évasion. Ils devaient ensuite se rendre à la rivière Ste-Croix (près de St. Stephen, N.-B., entre l'État du Maine et la province du Nouveau-Brunswick), où un autre groupe devait les attendre et assurer leur transport des États-Unis au Mexique, puis du Mexique en Colombie par la voie des airs. Après quelques comparutions en cour, trois des quatre individus arrêtés à Edmundston et le complice arrêté à Saint John ont plaidé coupables à l'accusation de conspiration, tandis que le cinquième plaidait non coupable. Les quatre coupables ont reçu une sentence de 10 ans d'emprisonnement. Suite à un long procès, l'autre conspirateur a été trouvé coupable et condamné à neuf ans d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral.

Sur la scène nationale, la malheureuse évasion du meurtrier Allan Légère, la chasse à l'homme qui en a résulté et les meurtres brutaux et la violence qu'a connus la région de la Miramichi par la suite, voilà des événements qui ont suscité beaucoup de publicité non désirée sur la province. Ce dossier et la violence qu'on lui associe et qui a semé la terreur dans toute la région de la Miramichi ou de Chatham-Newcastle, ont nécessité le déploiement de plus de 100 membres de la G.R.C. et l'établissement sans précédent d'un groupe chargé des crimes graves. L'affectation de personnel de toute la Division à ces enquêtes a non seulement causé du stress et de la frustration chez ceux qui y participaient de près, mais également chez ceux qui devaient rester dans leur détachement pour y assurer un service de police avec un personnel réduit. La situation est devenue telle qu'il a fallu recourir à de l'aide de l'extérieur de la province.

Allan Légère est retourné en prison, et on continue d'enquêter sur les meurtres qu'on le soupçonne d'avoir commis et de préparer les accusations que l'on pourrait porter contre lui.

Sur la scène provinciale, l'année 1989 a vu la G.R.C. reprendre les fonctions de la police de la circulation dans toute la province, avec la création de 122 nouveaux postes pour ce faire. Jusqu'à ce jour, malheureusement, nous n'avons pu combler entièrement tous ces postes à cause du grand nombre de membres de la G.R.C. qui ont dû nous provenir d'autres provinces et aussi parce que les anciens membres de la P.R.N.-B. que la G.R.C. a acceptés dans ses rangs, ont dû aller suivre un stage de formation à Regina. Ces anciens membres de la P.R.N.-B. sont maintenant sur le point de terminer leur formation et de revenir dans la province, ce qui devrait donner tous ses membres à la patrouille routière avant l'été qui vient.

Nous avons toutefois assisté en 1989, à une diminution des accidents de la circulation dans toute la province, et plus particulièrement à une réduction des accidents mortels. Il est malheureux qu'à cause de notre effectif réduit, nous n'ayons pas pu donner toute l'attention voulue à des mesures préventives comme l'opération "Arrêt d'inspection". C'est là un problème que nous espérons résoudre cette année, à mesure que notre effectif sera complété. Il faudrait également remarquer que d'autres mesures préventives, comme celles du Programme de vérifications sélectives de la police routière, seront mises en vigueur dans le but de réduire davantage nos taux d'accidents.

A l'aube des années 90, soit à un moment où la demande de services policiers s'intensifie quand les fonds publics diminuent, il appartient à la police de travailler à modifier sa façon d'offrir ses services. A cette fin, la Division "J" se lancera dans un Programme de police communautaire, qui n'est pas un programme comme tel, mais plutôt un mode ou un style de service policier. Contrairement à un service de police qui réagit à certains incidents, le service de police communautaire met l'accent sur la responsabilité générale qu'ont les policiers de maintenir l'ordre et de réduire les craintes de leur communauté en participant à la vie de cette communauté. Le service de police axé sur la communauté est un service de généralistes plutôt que de spécialistes et il se fonde sur l'accord général de la population plutôt que sur les vues unilatérales de la police.

Les programmes de prévention criminelle, comme ceux qui visent les personnes âgées, n'ont pas les ressources humaines suffisantes pour fonctionner à plein rendement. Nous tenterons toutefois d'apporter une solution à ce problème en même temps que nous travaillerons à consolider notre service axé sur la communauté.

Notre programme de sensibilisation aux drogues continue de recevoir toute l'attention voulue. Récemment, deux programmes destinés aux écoliers, soit celui de l'Offensive Sensibilisation antidrogue de la police canadienne et celui de la Contribution de la police à l'éducation communautaire, ont été présentés dans nos écoles de la province, aux écoliers du cours élémentaire et secondaire (jusqu'à la neuvième année), et les commentaires qui nous sont parvenus indiquent qu'ils ont reçu un accueil favorable.

La province du Nouveau-Brunswick continue d'attirer un grand nombre de recrues dans les rangs de la Gendarmerie royale du Canada. En 1989, la province nous a en effet donné 48 candidats, 17 membres civils et 5 anciens membres, soit 26 personnes de plus qu'elle s'engageait à fournir. Elle continue aussi de produire plusieurs candidats capables de satisfaire aux exigences que pose le bilinguisme au Canada.

L'ORGANIGRAMME DE LA DIVISION "J"
(VERSION SIMPLIFIÉE)

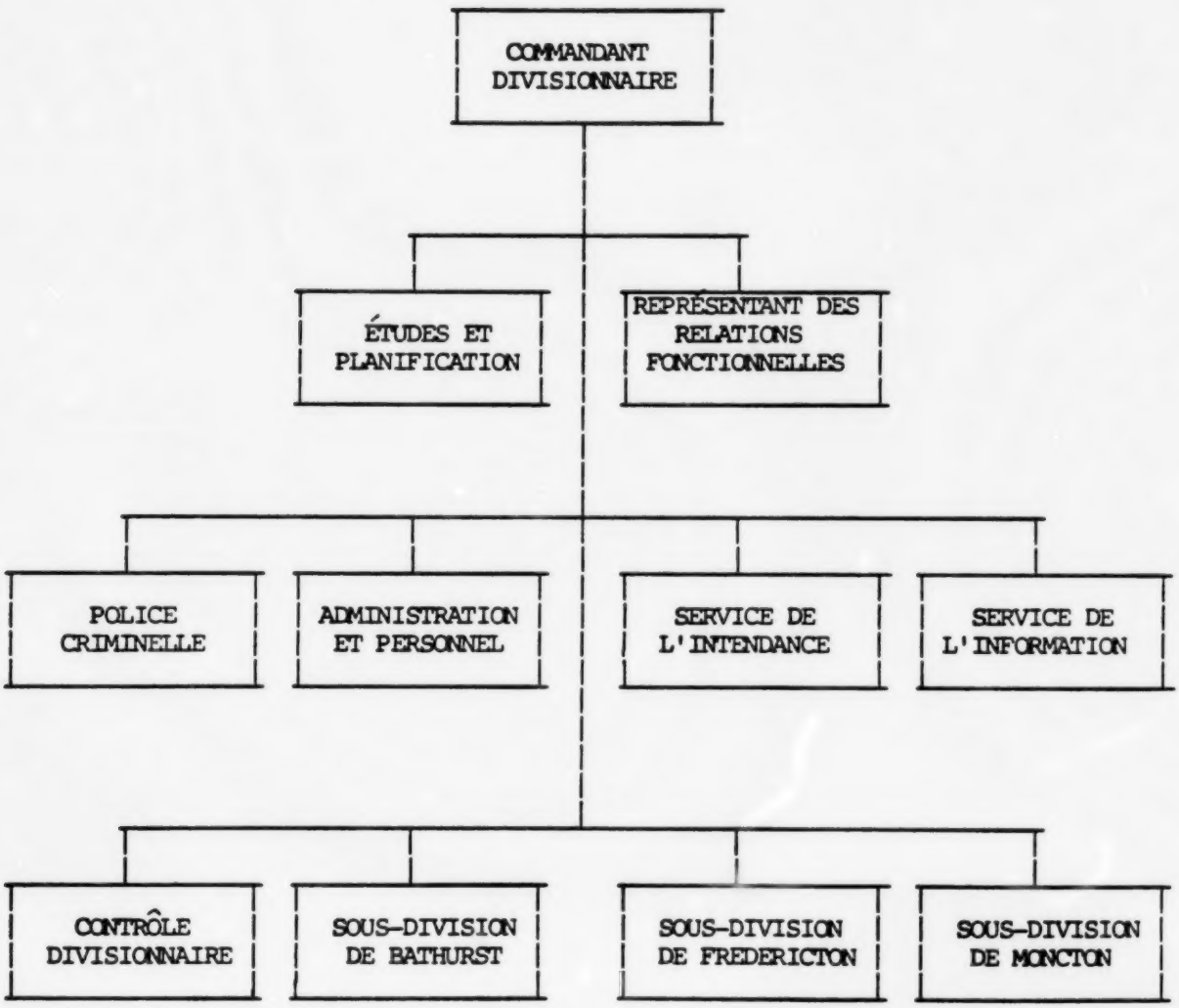

UN APERÇU DE L'ORGANISATION

Les centres de décision divisionnaires

Le quartier général divisionnaire abrite sept grandes fonctions: le Service de la police criminelle, le Service de l'administration et du personnel, le Service de l'intendance, le Service de la vérification, le Service de l'informatique, la Section des études et de la planification et le représentant des relations fonctionnelles. Les chefs du Service de la police criminelle, du Service de l'administration et du personnel, du Service de l'intendance, du Service de l'informatique et de la Section des études et de la planification forment le comité de planification divisionnaire, que préside le commandant divisionnaire.

Le Service de la police criminelle a la responsabilité de formuler des politiques relatives aux programmes d'application de la loi. Il lui appartient aussi de superviser globalement les enquêtes criminelles, les services de renseignements, certains services de soutien aux enquêtes ainsi que les services de protection et l'application des lois fédérales.

Le Service de l'administration et du personnel comprend des services essentiels aux opérations et à leur soutien, soit la formation en cours d'emploi, la gestion de la solde, les enquêtes internes, le centre d'information, le personnel et les affectations, l'administration du personnel de la Fonction publique et la traduction.

Le Service de l'intendance est chargé de la gestion du budget, de la planification financière, du contrôle des dépenses à court et à long terme, ainsi que des dispositions relatives au logement, aux véhicules et au matériel.

La Section des études et de la planification soumet au commandant divisionnaire et aux chefs des centres de décision, des études relatives à l'analyse des ressources, à la planification stratégique et à l'évaluation des programmes.

Le Service de la vérification effectue, au nom du commandant divisionnaire, une évaluation détaillée des méthodes administratives et opérationnelles des services, des détachements et des sous-divisions de la province pour s'assurer que l'on respecte les politiques de la Gendarmerie et de la Division.

Le Service de l'informatique administre, contrôle et coordonne tout ce qui touche les systèmes et les ressources en matière de télécommunications et de traitement électronique des données qui servent à l'administration et au bon fonctionnement de la Division "J".

Le représentant divisionnaire des relations fonctionnelles est élu par les membres de la Division "J' et sert d'intermédiaire entre les membres et la direction de la G.R.C. Il participe aux réunions de l'Etat-major divisionnaire et fait partie du Comité des griefs et du Comité de l'avancement et des mutations.

Les autres services policiers

D'autres services policiers, tels que le Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.) et le Laboratoire judiciaire de Sackville (N.-B.), peuvent, à titre de services canadiens de police, prêter assistance à tous les corps de police de la province.

Le C.I.P.C. est une installation et un réseau informatiques auxquels peuvent recourir, jour et nuit, tous les services de police reconnus au Canada. On compte présentement 40 terminaux du C.I.P.C. dans les détachements de la G.R.C. et 16 chez des services de police accrédités du Nouveau-Brunswick. Les bureaux de Service correctionnel Canada et de Ports Canada dans la province en ont trois et un respectivement. Les corps policiers de la province ont effectué 21 058 entrées dans le système, dont 1058 constituent des véhicules volés. Grâce à ces terminaux, l'agent en patrouille peut, en quelques secondes, obtenir des renseignements indispensables contenus dans les fichiers du C.I.P.C. Un autre service qu'offre le C.I.P.C. est celui des recherches autonomes. Une recherche autonome est une recherche de renseignements descriptifs parmi tous ceux emmagasinés dans le système. En 1989, la plupart des entrées comprenaient des véhicules volés, des personnes recherchées, des mandats d'arrestation d'individus et des biens volés.

Le Laboratoire judiciaire de Sackville offre une aide technique et scientifique à tous les corps de police reconnus et les organismes autorisés de la province, afin que ceux-ci puissent mener à bien leurs enquêtes criminelles.

Ces deux services relèvent directement de la Direction générale à Ottawa, mais ils tiennent le commandant de la Division "J" au courant de leurs activités.

LA RÉPARTITION DU PERSONNEL DE LA DIVISION

	Membres réguliers	Membres civils	Gendarmes spéciaux	Non classifiés	Employés de la Fonction publique	TOTAL
Sous-division de Fredericton	178	—	1	—	20	**199**
Sous-division de Bathurst	142	—	1	—	15	**158**
Sous-division de Moncton	182	—	5	—	18	**205**
Quartier général divisionnaire	77	44	2	4	59	**186**
TOTAL	**579**	**44**	**9**	**4**	**112**	**748**

PERSONNEL

Officiers	13
Sergents d'état-major	31
Sergents	69
Caporaux	110
Gendarmes	356
Gendarmes spéciaux	9
Non classifiés	4
Membres civils	44
Employés de la F.P.	112
TOTAL	**748**

ORGANISATION

Sous-divisions	3
Détachements ruraux	37
Détachements municipaux	12

L'ORGANISATION

A la fin de l'année 1989, l'effectif total de la Division s'établissait à 748 employés, un chiffre qui représente une augmentation de 161 postes créés à cause de la reprise des fonctions de la police de la circulation par la G.R.C. L'organisation remplit quatre fonctions principales, soit celles de l'exécution des lois fédérales, de la police provinciale, de la police municipale et de l'administration divisionnaire. Soixante-dix-neuf membres et sept employés de la Fonction publique répartis dans l'ensemble de la province étaient affectés à l'exécution des lois fédérales. Le service administratif de la Division "J" employait 49 membres réguliers et civils, ainsi que 50 employés de la Fonction publique à Fredericton, tandis que les services de police provinciale occupaient 431 personnes, dont 55 employés de la Fonction publique. Au cours de la saison estivale, la Gendarmerie a ouvert deux détachements, soit à Baie-Ste-Anne et à Alma, ce qui a nécessité la réaffectation temporaires de membres postés dans l'autres détachements de la Division. En plus de ces deux détachements d'été, la G.R.C. maintient toujours des sous-détachements à Campobello et à Lepreau. Celui de Campobello est un sous-détachement de St. Stephen, tandis que le sous-détachement de Lepreau englobe le territoire compris entre Prince of Wales et Pocologan, sur lequel on trouve la centrale d'énergie nucléaire de Point Lepreau.

Au cours de l'année, la G.R.C. a assuré les services de police municipale dans 12 localités de la province, utilisant un effectif de 77 membres réguliers pour ce faire.

LES LIMITES DES SOUS-DIVISIONS DE LA DIVISION "J"

LES DÉLITS
STATISTIQUES COMPARÉES

	1988	1989	Écart en %
Crimes contre la personne			
Homicides	9	15	
Vols qualifiés	28	30	
Voies de fait	2621	2600	
Autres délits sexuels	46	43	
Enlèvements	10	18	
Total (Personnes)	**2714**	**2706**	**(- 0,3%)**
Crimes contre la propriété			
Vols avec effraction	2767	2975	
Vols de véhicules à moteur	582	710	
Vols évalués à plus de 1000$	356	458	
Vols évalués à moins de 1000$	4713	4299	
Possession de biens volés	224	303	
Fraudes	745	792	
Total (Propriété)	**9387**	**9537**	**(+ 1,6%)**
Autres infractions au Code criminel			
Moeurs	35	42	
Armes offensives	148	159	
Autres infractions	8721	9065	
Total (Autres infractions au Code criminel)	**8904**	**9266**	**(+ 4,1%)**
TOTAL (INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL)	**21005**	**21509**	**(+ 2,4%)**
Lois fédérales			
Lois fédérales	575	417	
Lois fédérales (autres)	790	1050	
L.C.O.M.	78	76	
Drogues	969	1222	
Total (lois fédérales)	**2412**	**2765**	**(+ 14,6%)**

	1988	1989	Écart en %
Lois provinciales			
Lois prov. (circulation excluse)	2242	3247	
Alcool	4842	5626	
Circulation	6069	50415	
Total (lois provinciales)	**13153**	**59288**	**(+350,8%)**
Règlements municipaux			
Règlements municipaux	316	344	
Circulation	15	15	
Total (Règlements municipaux)	**331**	**359**	**(+ 8,5%)**
Collisions et circulation			
Collisions	2264	12367	
Circulation (divers)	103	206	
Circulation (Code criminel)	712	3079	
Total (Collisions et circulation)	**3079**	**15652**	**(+408,3%)**
GRAND TOTAL	**39980**	**99573**	**(+149,1%)**

UN APERÇU DE L'ACTIVITÉ CRIMINELLE

Comme ce fut le cas dans notre rapport annuel de l'année dernière, nous présentons encore une fois des statistiques comparées de deux années à partir de données recueillies dans notre Système de récupération de renseignements judiciaires (S.R.R.J.).

Comme nous l'avons signalé au cours des années passées, étant donné les modifications et les mises à jour constantes que l'on apporte aux données mécanographiques sur le crime, les statistiques publiées l'an dernier (1988) auront été remaniées et le présent rapport ne présentera pas nécessairement les données qu'on avait publiées dans notre rapport de l'année dernière.

En 1989, les infractions au Code criminel ont accusé une légère augmentation par rapport à celles de 1988. Au chapitre des crimes plus violents, nous avons assisté à une réduction des crimes contre la personne, mais, malheureusement, c'est là un bon résultat que l'augmentation substantielle des homicides vient effacer. Les crimes contre la propriété montrent une très légère hausse, tandis que la diminution importante des vols évalués à moins de 1000$ est contrebalancée par une recrudescence des infractions de toutes les autres catégories. Ce sont toutefois celles de la catégorie "Autres infractions au Code criminel" qui ont connu la plus grosse augmentation en 1989. Au chapitre de l'application des lois fédérales, le nombre des dossiers est grandement supérieur à ceux de 1988, surtout si l'on considère ceux de la catégorie des "autres lois fédérales" et plus particulièrement ceux qui ont trait à la lutte antidrogue. Les infractions les plus nombreuses se manifestent dans la catégorie de celles qui ont trait à la marihuana et à ses dérivés.

La reprise des fonctions de la police de la circulation par la G.R.C. en février 1989 est clairement manifestée dans l'augmentation de ses dossiers d'application des lois provinciales et ceux des accidents de la route. Comme nous l'avons signalé l'an dernier, nous sommes dans l'impossibilité de présenter des statistiques comparées à ce chapitre, et il faudra attendre encore deux ans avant de pouvoir faire des comparaisons significatives.

LES SERVICES DE SOUTIEN

Dans les services de police à contrat, il y a un certain nombre de sections spécialisées qui s'ajoutent aux services des détachements. Elles prêtent leur concours dans les affaires plus complexes.

Les sections des enquêtes générales (S.E.G.)

Ces sections se trouvent à Fredericton, Moncton et Bathurst. Un membre de la section de Fredericton travaille à Saint John, tandis qu'un autre, qui appartient à la section de Bathurst, a son bureau à Grand-Sault. Cela permet aux S.E.G. de mieux servir les détachements dans leur champ de responsabilité. Les S.E.G. prêtent assistance à l'occasion d'enquêtes sur des crimes graves au Nouveau-Brunswick ou mènent ces enquêtes elles-mêmes. Elles consacrent leur temps aux enquêtes sur les homicides, les délits sexuels, les vols qualifiés et d'autres crimes graves prévus dans le Code criminel. Leur effectif est de 15 membres.

Les sections de l'identité

On trouve les sections de l'identité à Moncton, Fredericton, Bathurst et Grand-Sault. Leurs statistiques annuelles sont les suivantes: 1810 dossiers ouverts en 1989; 181 cas d'assistance à d'autres services de police. Parmi tous leurs dossiers, on trouve celui d'une enquête majeure dans une affaire de drogue, ceux de douze enquêtes sur des meurtres et de cinq autres sur des tentatives de meurtre.

La polygraphie

Le polygraphe est un appareil qui, lors de certaines enquêtes, sert à déterminer la véracité des déclarations faites par des suspects, des témoins et parfois des plaignants. Les services du polygraphiste de la Division "J" se sont révélés fort utiles et on les utilise à leur pleine capacité. Voici d'ailleurs quelques statistiques relatives à la Section de la polygraphie divisionnaire:

	1988	1989
Demandes de tests	154	134
Tests annulés	76	74
Tests concluants--Dires véridiques	34	35
Tests concluants--Dires non véridiques	14	11
Tests non concluants	18	11
Tests incomplets	12	17
Tests effectués pour d'autres services de police	10	4

Ces statistiques montrent une diminution des demandes d'examens polygraphiques, qui équivant à 6, 8 p. cent.

Les sections canines

Le Nouveau-Brunswick peut compter sur trois sections canines. L'une se trouve à Fredericton, une autre à Moncton et la troisième à Bathurst.

Au cours de l'année, les sections canines ont répondu aux appels ci-après. Il est intéressant de noter que du 23 octobre à la fin de décembre 1989, la section de Fredericton a été privée de son chien. La même chose est arrivée à la section de Moncton de janvier à avril 1989.

	F'ton	M'ton	B'rst	Total
Nombre de réponses aux appels	142	136	81	359
Chien utilisé--Nombre de fois	82	85	49	216
Chien non utilisé--Nombre de fois	58	3	10	71
Utilisation du chien annulée--Nombre de fois	25	15	32	72
Impossibilité de répondre à l'appel--Nombre de fois	16	15	6	37
Utilisé comme renfort--Nombre de fois	12	19	28	59
	335	273	206	814

Les trois sections canines prêtent assistance aux services de police municipaux qui en font la demande. Elles continuent de s'avérer utiles au travail policier dans son ensemble.

Le Service de l'air

Voici les statistiques relatives à l'héliciptère C-GMPT de la Division "J" pour l'année 1989:

Milles parcourus	61 760
Passagers-milles	76 810
Heures de vol	559
Passagers-milles (lois provinciales)	59 040
Passagers-milles (lois fédérales)	17 080

L'hélicoptère continue de rendre de très précieux services à nos détachements et unités.

Les délits commerciaux (lois provinciales)

La Section des délits commerciaux de la Division "J" comprend un groupe de quatre membres réguliers affectés aux enquêtes relatives aux lois provinciales. Ces membres sont postés à Fredericton, mais les enquêtes qu'ils mènent les conduisent partout dans la province. Il y a définitivement eu augmentation des dossiers de fraude cette année. Plusieurs dossiers relevant de la compétence d'importants services de police nous ont été soumis à cause de la nature et de la complexité des enquêtes. Plusieurs constituent des affaires longues et complexes, dont la province du Nouveau-Brunswick est la victime.

L'adoption du projet de loi C-61 a entraîné la nouvelle disposition du Code criminel sur la "criminalité organisée" et, à cette fin, la Section des délits commerciaux a trouvé trois possibilités d'action en vertu de ce qu'offre la loi sur les "produits du crime".

Le programme de police auxiliaire

Financé par l'O.M.U., le programme vise à accroître l'effectif de la G.R.C. en cas d'urgence civile ou de catastrophe. La police auxiliaire de la Division "J" est constituée de 190 membres affectés à différents détachements de la province. Les membres auxiliaires ont effectué 23 160 heures de travail au cours de l'année, ces heures comprenant le temps consacré à la formation et à l'assistance prêtée à nos membres réguliers.

L'Équipe de récupération sous-marine

L'Équipe de récupération sous-marine se compose de neuf membres, qui sont postés à différents endroits de la province. Ils sont tous bien entraînés et prêts à travailler dans toutes les conditions, y compris sous la

glace. Les statistiques de l'équipe indiquent qu'ils ont connu une année bien remplie. Ils ont en effet effectué 18 recherches qui ont nécessité 36 séances de plongée. Leur taux de succès pour l'année se chiffre à 94 p.cent.

	Recherches	Taux de succès
Recherches d'objets volés et d'éléments de preuve	2	100%
Recherches de personnes noyées, dont les suicidés	9	88%
Recherches de véhicules volés	2	100%
Autres recherches	5	100%

Le Groupe tactique d'intervention

Le Groupe tactique d'intervention (G.T.I.) de la Division "J" se compose de dix membres qui, choisis dans le territoire de la Division, possèdent la compétence nécessaire pour appartenir à l'équipe et y accomplir les tâches de concert avec les autres fonctions policières. Ces dix policiers reçoivent une formation complète au Centre de formation des groupes tactiques d'intervention, à Carleton Place (Ontario). De plus, ils s'entraînent deux jours par mois, afin de conserver leur bonne maîtrise des techniques et des armes hautement perfectionnées. Ils occupent un poste à différents endroits de la province et sont prêts à intervenir n'importe où dans le territoire de la Division.

En 1989, l'équipe a été mobilisée en 22 occasions, ce qui représente l'année où ils ont été les plus occupés. Elle a participé à quelques incidents intéressants, y compris l'affaire de drogues de la Colombie, la tentative de bris de prison des Colombiens et la chasse à l'homme visant la capture d'Allan Légère. Elle est toujours responsable de la sécurité de la cour et du transport aller retour des Colombiens devant le tribunal. L'équipe a également été mobilisée environ deux mois, pour participer aux recherches en vue de capturer Allan Légère. Avec l'aide de la Section canine et d'autres membres, elle a réussi à le mettre en état d'arrestation. Il faudrait ajouter que tous ces incidents se sont soldés sans perte de vie ou blessure.

Les équipes antiémeute

La Division "J" compte trois équipes antiémeute, soit une dans chaque sous-division. Elles sont connues sous l'appellation d'équipes antiémeute de Fredericton, de Moncton et de Bathurst. Les membres qui en font partie proviennent des détachements de leur sous-division respective et du quartier général divisionnaire. L'équipe de Fredericton comprend 32 membres, celle de Moncton en a 24 et celle de Bathurst, 24, pour un grand total de 80 membres entraînés et prêts à intervenir dans n'importe quelle situation d'urgence au Nouveau-Brunswick. Les membres des équipes antiémeute s'entraînent régulièrement et, selon les circonstances, peuvent être déployés en masse ou en groupes réduits, pour parer à toutes les éventualités.

Dieu merci, on n'a aucunement dû faire appel aux trois équipes sous-divisionnaires au cours de toute l'année 1989.

L'ADMINISTRATION DIVISIONNAIRE

Le personnel et les affectations

Demandes d'emploi:	Il y a présentement 674 demandes introduites dans le système.
Engagements:	Nous avons engagé 48 candidats en 1989, alors que le nombre d'engagements fixé par notre Direction générale était de 26.
Retraites:	Dix membres réguliers.
Distinctions de la G.R.C.:	Sept membres réguliers ont reçu une citation du Commandant divisionnaire.
	Vingt-cinq membres réguliers ont reçu leur médaille d'ancienneté.

Avancement:

Surintendant principal	1
Surintendants	4
Inspecteur	1
Sergents d'état-major	7
Sergents	21
Caporaux	24

Les langues officielles

Depuis le 1er avril 1988, les profils linguistiques sont attribués aux services et non à chacun des postes que possèdent ces services. L'effectif bilingue d'un service (E.B.S.) traduit les besoins linguistiques d'un service en fonction de la nature du travail à exécuter et des besoins de la clientèle en ce qui a trait aux langues officielles.

Dans les localités où il est prévu qu'une population minoritaire ou des voyageurs exigeront des services dans la langue officielle de la minorité, ou encore dans les services qui offrent des services centraux ou personnels à une clientèle bilingue, il faudra déterminer l'E.B.S.

Avec la reprise des fonctions de la police de la circulation par la G.R.C., tous les services ont encore fait l'objet d'un examen et les E.B.S. ont été déterminés. Ainsi, tous les services de la Division qui ont affaire au public peuvent servir celui-ci dans les deux langues officielles.

L'effectif de la Division est de 599 membres réguliers, dont 454 ou 75 p.cent sont considérés bilingues. On en compte 305 dont la langue officielle première est l'anglais, parmi lesquels 185 ou 60 p.cent sont bilingues. D'autre part, ceux dont la langue officielle première est le français sont au nombre de 294, et 269 ou 91 p.cent d'entre eux sont bilingues.

Formation

Même si la Division a dû fonctionner avec un effectif réduit à cause de l'obligation qu'ont eue les anciens membres de la P.R.N.-B. de suivre la formation des recrues à Regina et parce que nous avons dû dépêcher des ressources dans la région de la Miramichi--ce qui a influé sur notre aptitude à donner tous les cours de formation nécessaires--nous avons eu un programme de formation très rempli.

Grâce au programme de formation A-250, on a suivi 87 cours universitaires, tandis que trois membres ont fréquenté l'université à plein temps.

Six membres réguliers ont pu suivre un cours avancé de langue française. Un cours avancé de langue anglaise sera offert en 1990.

On compte 95 membres qui ont suivi un programme d'apprentissage individualisé en comptabilité de base et en analyse de renseignements criminels. Les membres et les employé(e)s ont également pu suivre 75 cours sur les opérations micro-informatiques de base et intermédiaires comme celles qui s'appliquent au Word Perfect.

Naturellement, si la plupart de nos cours sont conçus pour satisfaire les besoins des membres et des employés de la G.R.C., nous invitons le personnel des services municipaux de police à prendre part à plusieurs de ces cours. C'est ainsi que 124 personnes de ces services municipaux ont pris part à des cours sur les opérations des terminaux du C.I.P.C., sur le calibrage des appareils A.L.E.R.T. et sur le transport des marchandises dangereuses, pour n'en nommer que quelques-uns parmi les 12 qu'on leur a offerts.

Maintenant que l'immeuble du quartier général divisionnaire a les installations nécessaires, il est possible d'y donner des cours de formation centralisés (entièrement financés par le gouvernement fédéral) pour la région, des cours qui se donnaient auparavant dans d'autres localités.

D'autres cours, au nombre de 35 et à caractère plus local, ont été organisés par notre Section de la formation et suivis par 643 de nos membres.

Si la Division "J" a un programme de formation très dynamique, il lui est toutefois impossible d'offrir tous les cours de formation nécessaires. C'est la raison pour laquelle 22 de ses membres ont suivi des cours au Collège canadien de police à Ottawa et que 49 autres ont assisté à des conférences et/ou suivi des cours offerts par des organismes autres que la G.R.C.

Administration du personnel de la Fonction publique

En 1989, l'effectif des employé(e)s de la Fonction publique s'établissait comme suit: 54 à la police contractuelle, 49 à l'administration et 7 à l'application des lois fédérales. De tous ces postes, 59 sont bilingues et 51 sont unilingues.

Service de traduction

Du français vers l'anglais:	43 585 mots
De l'anglais vers le français:	197 375 mots
Total des mots traduits:	240 960

Échec au crime

Une année-personne a été accordée au programme Échec au crime au cours de l'année. Le titulaire du poste en question coordonne le programme dans toute la province, lequel comprend 22 conseils d'administration locaux ou régionaux (chapitres), placés sous la direction d'Échec au crime Nouveau-Brunswick Inc. Il dirige le personnel du bureau du coordonnateur policier, où un policier du Service de police municipal de Fredericton a été affecté. Ce bureau est également le lieu de travail d'une secrétaire à plein temps et d'un membre de la G.R.C. dont on a restreint les fonctions pour des raisons médicales.

En 1989, les appels anonymes à Échec au crime ont augmenté de 42 p.cent par rapport à l'année précédente. Cinquante pour cent des dossiers élucidés grâce aux renseignements fournis à Echec au crime depuis la

création du programme étaient des dossiers relevant de la compétence de la G.R.C., dont trois homicides.

LES STATISTIQUES
D'ÉCHEC AU CRIME NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

	1988	1989	De 1985 à ce jour
Nbre de dossiers élucidés	228	244	727
Nbre d'accusations portées	256	269	794
Nbre de personnes arrêtées	207	199	617
Biens recouvrés	99 354$	208 903$	563 586$
Fugitifs	22	15	49
Saisies de drogues (prix de gros)	31 372$	20 730$	165 687$
Saisies douanières	1 685$	55$	8 535$
Crimes de la semaine élucidés	5	2	14
Crimes de la semaine en partie élucidés	5	--	7
Primes payées	24 240$	29 000$	79 265$
Nbre total des appels	5 361	7 592	19 908

LE SERVICE DIVISIONNAIRE DE L'INTENDANCE

Pour l'année 1989-1990, les budgets d'exploitation, d'entretien et d'acquisition de matériel consentis à la police provinciale s'établissaient comme il suit:

	Police provinciale	Patrouille routière
Salaires	17 012 000$	4 943 000$
Exploitation/Entretien	5 807 000$	852 000$
Capital (apport)	1 420 000$	525 000$
TOTAL DES COUTS DIRECTS	24 239 000$	6 320 000$
Coûts indirects	+ 6 729 000$	+2 061 000$
Moins les crédits	- 980 000$	- 139 000$
TOTAL	29 988 000$	8 242 000$

Le taux d'exploitation de la police provinciale se situe à 68 p.cent, ce qui représente un contrat de 20 400 000$. Le taux d'exploitation de la patrouille routière se situe à 70 p.cent, ce qui fixe la valeur du contrat de la patrouille routière à 5 770 000$.

En 1989, la Division "J" disposait des véhicules suivants:

Voitures	253
Camions	58
Bateaux	15
Motoneiges	44
Véhicules tous terrains	19
Voitures en réserve	7
Autres	4

En 1989-1990, environ 2,2 millions de dollars de coûts en capital ont été consacrés à la construction et à la planification d'immeubles de détachement à Tracadie et à Westfield et de logements familiaux à différents endroits de la province. Il serait peut-être bon de noter que les logements familiaux ne sont construits que dans les régions où le marché immobilier n'existe à peu près pas.